

## FICHE D'INSCRIPTION Année 20\_\_/20\_\_

**GROUPE :**  3-4 ans  5 ans  6-8 ans  9-11 ans  12-13 ans  Ados/Adultes  Krav-Maga

Nom/Prénom de l'adhérent : .....

Né(e) le : ..... Nationalité : .....

Nom du représentant légal : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

E-mail ( en majuscule ) : .....

En cas d'accident, prévenir M ..... Tél : .....

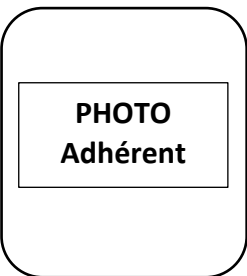
J'autorise l'association à publier et à utiliser les photos et vidéos où figure mon enfant ou moi-même dans le cadre des actions promotionnelles et pour le site Internet du club.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

A ..... le .....

Lu et approuvé :

Signature :



### Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs

Je soussigné(e), Mme/M. .... autorise mon enfant ..... à pratiquer le karaté au CNKT et à participer aux manifestations de la saison 20\_\_/20\_\_ organisées par l'association et la Fédération Française de karaté.

J'autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant la saison sportive ou les manifestations.

Fait à..... le.....

Signature :

## Certificat médical

Je soussigné(e), Docteur ....., certifie que ..... ne présente aucune contre-indication à la pratique du karaté en club et en compétition.

Signature :

Date :



Cachet du médecin

### Renseignements inscription

- Remplir la fiche d'inscription
- Fournir 1 photo d'identité
- Fournir 2 enveloppes timbrées avec nom et adresse du licencié
- Régler la cotisation (Paiement possible en 3 chèques à l'ordre du CNKT) ou espèce
- Baby karaté de 3 à 4 ans ----- **210,00 €** avec licence
- Enfants de 5 à 7 ans ----- **255,00 €** avec licence
- Enfants de 8 à 10 ans ----- **275,00 €** avec licence
- Enfants de 11 à 13 ans ----- **285,00 €** avec licence
- Adultes et Ado 14 ans et plus ----- **295,00 €** avec licence
- Krav-Maga à partir de 10 ans ----- **250,00 €** avec licence

**ATTENTION :** Seuls les certificats médicaux datés à partir du 01 septembre 2021 seront valables. Les inscriptions se font directement au club aux horaires des cours.

**IMPORTANT :** En l'absence de certificats médicaux avant fin septembre 2021, l'élève ne pourra pas participer aux cours. Attention : Pas de remboursement des cotisations et pour les nouveaux 1 cours d'essai gratuit

### Partie réservée au C.N.K.T

Chq N°: ..... Chq N°: ..... Chq N°: ..... Chq N°: .....

Bq le..... Bq le..... Bq le..... Bq le.....

Espèces :

Certificat Médical  Enveloppes timbrées  Photo  Date .....

CNKT C/O Bala MURDAY 13, impasse Marcel Le Bihan  
93420 VILLEPINTE

Tél : 06 18 06 44 93 / 06 88 10 71 07

Gymnase Henry Deglane 12 Rue d'Anjou 93330 NEUILLY SUR MARNE

# Règlement intérieur

## **Article 1 : Inscription**

Pour être valable toute inscription doit comporter : la fiche d'adhésion remplie ainsi que ses annexes (autorisation parentale, certificat médical & règlement intérieur), une photo d'identité et le paiement total de la cotisation annuelle (possibilité de paiement en 3 fois – indiquer la date au dos du chèque).

## **Article 2 : Cotisation et tarif**

La cotisation annuelle doit être payée en totalité avant fin septembre de la saison. Les chèques de facilité de paiement seront débités chaque fin de mois suivant la date d'inscription. Toute cotisation est définitivement acquise, il ne saurait être exigé un remboursement en cours d'année en cas de démission, d'exclusion ou tout autre motif.

## **Article 3 : Responsabilité**

En cas d'accident la responsabilité du club n'est engagée que durant les horaires de cours de chacun et seulement dans les salles d'entraînement et sous surveillance des professeurs. Hors tatami, la responsabilité des mineurs reste à l'entière charge des parents avant et après chaque cours. L'accès au tatami est interdit sans la présence d'un des professeurs du club. Le club n'est pas responsable des vols commis dans l'enceinte du gymnase. Les parents doivent venir chercher les enfants **dès la fin du cours. Aucun enfant ne sera autorisé à rester dans la salle après son cours.**

## **Article 4 : Hygiène et tenue**

Les adhérents doivent porter un kimono **propre et repassé**, les ongles des mains et des pieds propres et courts. Aucun bijou, bonbon ou autre nourriture n'est admis dans la salle d'entraînement.

## **Article 5 : Cours**

Le planning doit être scrupuleusement respecté, selon les horaires, le groupe d'âges et le niveau des ceintures. Pour des raisons de concentration des adhérents, aucun parent ne sera autorisé à assister au cours (à l'exception du 1<sup>er</sup> cours). L'assiduité aux cours devra être respectée et sera prise en compte pour le passage de grade. Toute absence doit être justifiée.

## **Article 6 : Manifestations sportives**

Pour tous passages de grades, compétitions, stages et manifestations, il est impératif que les parents et les adhérents s'informent auprès des professeurs, sur le site internet de l'association ou sur Facebook et Instagram.

## **Article 7 : Exclusion**

Toutes infractions au présent règlement et toute attitude ou parole irrespectueuse, agressive ou discriminatoire envers les camarades, les professeurs ou responsables seront sanctionnées d'une exclusion définitive.